

N°20/102 - Avis de convention d'occupation du domaine public - Grand Port Maritime du Havre



- Port du Havre -
Publié le 11 Décembre 2020

Publication(s)



AVIS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
N°20/102
Grand Port Maritime du Havre

Le Préfet de la Seine-Saint-Denis a l'honneur de vous adresser le présent avis de publication d'un avis de convention d'occupation du domaine public relatif à l'occupation du domaine public par le Grand Port Maritime du Havre, pour la durée déterminée susmentionnée, en vue de l'implantation d'un atelier de construction de pontons en acier inoxydable.

Il s'agit d'un projet de construction de pontons en acier inoxydable, d'un atelier de soudage et de peinture de pontons en acier inoxydable, d'un atelier de soudage et de peinture de pontons en acier inoxydable.

Le présent avis de convention d'occupation du domaine public est soumis à l'avis de la Commission d'Occupation du Domaine Public (CODP) de la Seine-Saint-Denis.

Le présent avis de convention d'occupation du domaine public est soumis à l'avis de la Commission d'Occupation du Domaine Public (CODP) de la Seine-Saint-Denis.

Le présent avis de convention d'occupation du domaine public est soumis à l'avis de la Commission d'Occupation du Domaine Public (CODP) de la Seine-Saint-Denis.

Service de l'Occupation du Domaine Public
1, rue de la République - 95000 Clichy-sous-Bois - France
Tél : 01 39 39 39 39 - www.haropaports.com

N°20/102 - Avis de convention d'occupation du domaine public - Grand Port Maritime du Havre

PDF - 525.74 KO

 TÉLÉCHARGER